

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Mois de septembre et octobre 1982

Afrique

Afrique australe

Angola

A la fin du mois de septembre, de nouveaux problèmes de sécurité ont contraint la délégation du CICR en Angola à suspendre temporairement ses activités sur le Planalto. En effet, dans la nuit du 24 au 25 septembre, les locaux du CICR à Katchiungo (province de Huambo), où par chance, personne ne se trouvait, ont été attaqués et pillés. Après cet incident, le délégué général pour l'Afrique, M. J.-M. Bornet, s'est rendu en Angola, du 29 septembre au 7 octobre, afin de réexaminer la situation avec la délégation et de s'entretenir avec les autorités. A la fin d'octobre, les risques courus sur le terrain étaient toujours aussi élevés et la reprise de l'action ne pouvait donc pas être encore envisagée.

Il faut cependant relever que le programme d'urgence, dont plus de 120 000 personnes ont bénéficié de façon régulière au cours de ces derniers mois, a contribué à améliorer sensiblement l'état de santé de la population déplacée.

Quant au centre orthopédique pour handicapés de guerre de Bomba Alta, dirigé par le CICR et la « Croix-Rouge angolaise », on se souvient que deux attentats à l'explosif (le dernier à la fin de juillet) avaient fait des dégâts importants et entraîné de nombreuses réparations. Les activités du centre ont cependant continué, bien que le rythme de production ait été ralenti.

Dans l'extrême sud de l'Angola, sept employés locaux du CICR ont été enlevés, le 18 octobre, dans la province de Cunéné. Ce nouvel enlèvement — on se souvient qu'une infirmière du CICR, M^{lle} Burnier,

avait été libérée, le 18 septembre, après presque quatre mois de détention par l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) — constituée encore une atteinte à l'action de protection et d'assistance du CICR dans la région. Des démarches ont immédiatement été entreprises pour essayer d'obtenir rapidement la libération de ces employés.

Deux employés du CICR (un délégué et une infirmière d'Europe) ont cependant poursuivi leurs activités dans les domaines de l'assistance médicale et de la protection; leurs déplacements se sont toutefois limités à la ville de N'Giva, leur sécurité n'étant pas assurée à l'extérieur pour le moment.

République d'Afrique du Sud

Du 6 au 21 septembre, la délégation du CICR à Prétoria a effectué sa série annuelle de visites aux détenus de sécurité. L'équipe, composée des délégués du CICR à Prétoria et Windhoek, plus un délégué-médecin envoyé de Genève, s'est rendue dans 10 lieux de détention où elle a visité 413 prisonniers condamnés et 2 personnes détenues en raison des règlements sur la sécurité intérieure.

Un prisonnier de guerre soviétique et un cubain ont également reçu plusieurs visites des délégués en septembre et octobre.

Enfin, les autorités du Venda ayant donné leur accord de principe pour une activité de protection sur leur territoire, la délégation de Prétoria a adressé au Venda un memorandum précisant les modalités d'action du CICR dans ce domaine.

Namibie/Sud-Ouest Africain

Après avoir achevé la série annuelle de visites en Afrique du Sud, les délégués du CICR se sont rendus en Namibie, au camp de Mariental. Les 27 et 28 septembre, ils ont visité 94 prisonniers de guerre angolais et 136 personnes détenues en vertu du décret AG 9 de l'administrateur général.

Lesotho

En réponse à l'invitation des autorités du Lesotho, M. Berchtold, délégué régional du CICR à Maputo (Mozambique), s'est rendu à Maséru au début d'octobre. Cette mission avait pour but, d'une part, de reprendre les négociations avec le gouvernement au sujet de l'offre de services en matière de protection, faite par le CICR en novembre 1981, d'autre part, de rencontrer la Croix-Rouge du Lesotho et d'aborder plus

particulièrement les questions de diffusion. Lors de sa visite, le délégué a été autorisé à visiter 12 prisonniers condamnés.

Zambie

Deux délégués envoyés de Genève ainsi que le délégué régional du CICR à Hararé, ont participé en tant qu'observateurs à la réunion des Sociétés de la Croix-Rouge d'Afrique australe, organisée par la Ligue, du 13 au 17 septembre, à Lusaka.

Afrique centrale et occidentale

Burundi

Du 4 au 29 septembre, trois délégués de Kinshasa ont effectué une série de visites de prisons au Burundi, à la suite de l'accord de principe obtenu des autorités en 1981. Ils ont eu accès, dans l'ensemble du pays, à 11 lieux de détention dépendant du ministère de la Justice, où se trouvaient au total 3322 détenus. Les visites se sont déroulées selon les modalités habituelles du CICR; elles ont été accompagnées d'une remise de secours représentant environ 33 000 francs suisses. A l'occasion de cette mission, les délégués du CICR ont également abordé la question de l'adhésion du Burundi aux Protocoles additionnels.

Les délégués du CICR ont eu des entretiens avec le lieutenant-colonel Stanislas Mandi, ministre de l'Intérieur, avec M. Laurent Nzeyimana, ministre de la Justice, ainsi qu'avec de hauts responsables du ministère des Affaires étrangères et de l'Administration pénitentiaire. Ils se sont également entretenus avec le président de la Croix-Rouge du Burundi.

Cap-Vert

Accompagné d'un médecin, le délégué régional du CICR pour l'Afrique de l'Ouest, M. J.-C. Rochat, a effectué une mission au Cap-Vert, du 16 au 24 septembre, pour y effectuer une deuxième visite aux prisonniers condamnés pour atteinte à la sécurité de l'Etat. Il a eu accès, selon les modalités du CICR, à 12 personnes détenues dans la prison de Mindelo, sur l'île de Sao Vicente. La visite précédente avait eu lieu à la fin du mois de mars et avait porté sur 15 personnes dans cette même prison; dans l'intervalle, trois détenus ont été libérés.

Cette mission a, en outre, permis de poursuivre le dialogue, notamment avec le président de la « Croix-Rouge du Cap-Vert », sur l'adhésion de ce pays aux Conventions de Genève et sur la procédure de reconnaissance de la société.

Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo

Dans le courant du mois de septembre et d'octobre, le délégué régional du CICR pour l'Afrique de l'Ouest s'est également rendu en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo, principalement pour entretenir les relations entre le CICR et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge dans ces pays.

Tchad

Pendant le mois de septembre, le CICR a poursuivi sa participation à l'action de secours d'urgence au Tchad par l'UNDRO. Il avait du reste contribué à créer cette action, puisque ce sont les délégués du CICR qui avaient alerté les représentants des organisations internationales sur les besoins humanitaires constatés. Les régions du nord et du centre du Tchad ont été approvisionnées par un pont aérien jusqu'au 5 octobre. Le CICR a lui-même affrété un avion, par lequel il a envoyé 342 tonnes de secours alimentaires, entre le 23 septembre et le 5 octobre, principalement à Mongo, Abéché, Iriba et Oum Chalouba. La fin de la saison des pluies a ensuite permis que les convois de nourriture se fassent par voie terrestre.

Des missions d'évaluation de l'approvisionnement ont été faites au cours du mois d'octobre également, notamment à Ounianga et Melfi, et les délégués ont continué à informer les autorités et les organismes internationaux de la situation préoccupante dans certaines régions.

Sur le plan de la protection, les délégués ont visité la maison d'arrêt d'Abéché, puis parcouru les différentes oasis de l'est du pays, afin de visiter les prisonniers de guerre, au cours du mois de septembre. Une dizaine de localités du Biltine et de l'Ennedi ont été visitées, du 27 septembre au 4 octobre, et 130 prisonniers y ont été vus et ont reçu des secours. Au cours du mois d'octobre, le centre du pays a également été parcouru et les lieux de détention de l'est ont fait l'objet d'une visite.

Zaire

En septembre et en octobre, trois prisons dépendant du ministère de la Justice ont été visitées dans la capitale zairoise: elles regroupaient 435 détenus. Un médecin du CICR a participé à ces visites.

Du 1^{er} au 8 octobre, le chef de la délégation du CICR à Kinshasa, accompagné d'un délégué-médecin, a effectué une mission dans le Shaba. Il a eu accès à quatre lieux de détention dépendant des Forces armées

zaïroises et à un lieu de détention dépendant de la Sécurité, qui avait été vu précédemment en août; il s'y trouvait au total 23 détenus qui ont tous bénéficié d'un examen médical.

Cette mission a également permis de discuter de projets d'aide agricole pour cinq prisons dépendant du ministère de la Justice, visitées au mois d'août. En effet, le CICR, soucieux d'améliorer durablement la situation alimentaire des détenus, a décidé de favoriser le développement de la production agricole dans certains lieux de détention, en étroite collaboration avec le ministère de la Justice à Kinshasa et les responsables de la promotion rurale au Shaba.

Dans la deuxième quinzaine d'octobre, un délégué du CICR, responsable de l'assistance, et un hygiéniste ont effectué une nouvelle mission au Shaba, pour mettre en route les projets d'aide agricole dans les cinq prisons et pour conseiller les officiers responsables sur le plan de l'hygiène (remise en état des canalisations et des fosses septiques, lutte contre les insectes). Ils ont distribué des semences de maïs, de l'engrais, des instruments aratoires, ainsi que, pour l'amélioration de l'hygiène, du ciment, des tuyaux, du savon, des outils de construction et des ustensiles de nettoyage. Globalement, cette action d'assistance a représenté plus de 74 tonnes de matériel et un montant de près de 47 000 francs suisses (y compris les frais de transport).

Sahara occidental

Dans le cadre du conflit du Sahara occidental, le CICR a, d'une part, effectué une nouvelle démarche auprès du Maroc, en octobre, par l'intermédiaire de la Mission permanente à Genève, demandant l'accès aux prisonniers algériens et rappelant les obligations conventionnelles des Parties à un conflit. D'autre part, il a informé la Mission permanente d'Algérie des démarches tentées auprès du Front Polisario depuis la fin de 1981 — dont deux missions à Alger — sans qu'une action de protection se soit concrétisée à ce jour; un aide-mémoire lui a été remis.

Afrique orientale

Ethiopie

Une mission d'évaluation par la délégation du CICR dans la province de Gondar, du 14 au 27 septembre, a permis d'assister à quelques distributions de secours générales, effectuées par la branche locale de la Croix-Rouge éthiopienne, en collaboration avec la « Rehabilitation

and Relief Commission », et d'étudier la possibilité d'entreprendre des programmes alimentaires dans quelques villages. Il a été décidé de lancer une action spéciale en faveur de 330 enfants en bas âge souffrant de malnutrition. Au cours d'une seconde mission au Gondar, durant le mois d'octobre, les délégués ont mis en place un tel programme. Les distributions se feront, dès novembre, dans les cliniques rurales dépendant du ministère de la Santé, dans quatre villages du Siemen et du Libo.

Les régions de Balé et d'Hararghé ont également fait l'objet de missions, tant pour évaluer la situation que pour contrôler les distributions de secours qui y sont effectuées.

En Erythrée, des camions chargés de marchandises de la Croix-Rouge ont apporté des secours à l'extérieur de la ville d'Asmara: 22 tonnes de nourriture et de médicaments ont été acheminées vers deux localités, Adi Ugri et Adi Kwala.

En date du 25 septembre, deux ambulances ont été remises par le CICR à la branche locale d'Erythrée de la Société nationale de la Croix-Rouge.

Ouganda

Le délégué régional pour l'Afrique orientale, au Kenya, a visité l'Ouganda, et séjourné à Kampala du 23 au 29 septembre, dans le but de rappeler aux autorités ougandaises l'offre de services que le CICR leur avait transmise en août.

Amérique latine

Délégation régionale à Bogota

Au cours des mois de septembre et octobre, M. G. Heumann, délégué régional du CICR pour les pays andins, la Guyane et le Surinam, a poursuivi ses contacts avec les gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge dans la région.

Dès le 14 octobre, il a effectué une deuxième mission au Pérou. Les négociations entreprises en août dernier avec les autorités ont ainsi abouti à un accord permettant l'accès aux personnes détenues pour raison de sécurité interne. Le début des visites a été fixé à la mi-novembre.

Dès le 28 octobre, le délégué régional a séjourné au Surinam pour y rencontrer des représentants du gouvernement ainsi que les dirigeants

de la Société de la Croix-Rouge en formation. Après ses conversations avec le gouvernement, le délégué du CICR a été autorisé à visiter 21 personnes détenues pour des raisons de sécurité.

Salvador

Durant le mois de septembre, l'action du CICR au Salvador a connu une augmentation importante. En effet, 78 500 personnes déplacées dans les zones de conflit, chiffre jamais atteint précédemment, ont bénéficié de l'assistance du CICR au cours de cette période. Pour les mois de septembre et d'octobre, ce ne sont pas moins de 830 tonnes de vivres qui ont ainsi été distribuées sous le contrôle des délégués. Le CICR a également fourni une aide à la Société nationale pour faciliter son action d'urgence en faveur des victimes des pluies torrentielles qui se sont abattues sur le pays, faisant plusieurs milliers de sinistrés.

Les visites médicales aux personnes déplacées, effectuées par les équipes mobiles du CICR, se sont poursuivies dans le département de Chalatenango, du Morazan et de Cabanas.

Pendant les mois de septembre et d'octobre, les délégués du CICR ont poursuivi leur travail de protection dans les différents centres de détention, aussi bien à San Salvador qu'en province, et 180 détenus de sécurité ont été vus pour la première fois et enregistrés durant cette période. Ces visites se sont déroulées selon les modalités du CICR.

Au cours de la même période, 4 membres des forces gouvernementales, capturés par les groupes armés de l'opposition, ont été visités à deux reprises. En octobre, les forces de l'opposition ont libéré, sous les auspices du CICR, 66 soldats gouvernementaux qu'elles avaient capturés.

Nicaragua

Durant les mois de septembre et d'octobre, les délégués du CICR ont continué leurs activités de protection et d'assistance en faveur des personnes détenues et condamnées pour raison de sécurité dans les prisons du service pénitentiaire national.

Par ailleurs, les discussions se sont poursuivies entre les autorités et les délégués concernant deux questions qui préoccupent le CICR depuis plusieurs mois. Il s'agit, d'une part, de la situation des Indiens Misquitos, déplacés par les autorités des zones proches de la frontière hondurienne et réinstallés dans le département de Zelaya, et, d'autre part, de l'accès aux personnes sous interrogatoire détenues dans des lieux dépendant des services de la Sécurité de l'Etat.

Guatemala

Du 25 octobre au 5 novembre, M. Gaillard-Moret, délégué régional du CICR pour l'Amérique centrale, à Costa-Rica, a séjourné au Guatemala pour y avoir des entretiens avec les autorités. Il s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense, le ministre de l'Intérieur ainsi qu'avec des fonctionnaires de la « Comisión de estudio de los problemas de los pobladores en área de conflicto ». Le CICR entend poursuivre le dialogue ainsi établi avec le gouvernement du Guatemala.

Argentine

La série de visites aux personnes détenues pour raison de sécurité, qui avait débuté en juillet dernier, s'est poursuivie. Durant les mois de septembre et octobre, 525 détenus ont ainsi été visités, dont 237 avec entretien sans témoin, dans 8 lieux de détention différents, dont un hôpital.

Asie

République populaire de Chine

Du 19 au 24 août, M. R. Pestalozzi, vice-président du CICR, et M^{me} Harroff-Tavel, déléguée de la Division doctrine et Sociétés nationales, se sont rendus en République populaire de Chine, où ils se sont entretenus avec des représentants de la Croix-Rouge chinoise. Ils ont également été reçus par le vice-ministre des Affaires étrangères ainsi que de hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères et de l'Education. Les questions de diffusion ont été plus particulièrement abordées à l'occasion de cette mission.

République populaire démocratique de Corée

Les deux représentants du CICR ont ensuite séjourné, du 24 au 27 août, en République populaire démocratique de Corée; ils ont été reçus par les dirigeants de la Société nationale de la Croix-Rouge et par l'un des vice-premiers ministres. Il s'agissait essentiellement d'entretenir les relations avec ce pays, visité l'année dernière, pour la première fois depuis 1959, par le délégué général du CICR pour l'Asie.

Afghanistan

Une équipe de quatre délégués du CICR était arrivée, le 14 août dernier, à Kaboul, en réponse à l'invitation des autorités afghanes et avait entrepris une première visite au Bloc 1 de la prison de Puli Charki (voir précédente *Revue*). Cette délégation a été mise en demeure par ces mêmes autorités, le 8 octobre, d'interrompre sa mission et de quitter momentanément l'Afghanistan.

Le CICR a reçu des assurances, lors des négociations entre ses représentants et les autorités afghanes, sur la possibilité de mener à bien ses activités en Afghanistan, en particulier dans le domaine de la protection.

Les négociations se sont poursuivies en octobre, notamment à New-York, afin de déterminer avec les autorités afghanes quand les délégués du CICR pourraient retourner à Kaboul et continuer la visite des prisons du pays et l'action d'assistance médicale aux hôpitaux et aux dispensaires.

Pakistan

En septembre, le Dr Arbex, de la Division médicale du CICR, à Genève, s'est rendu au Pakistan, afin de faire le point avec la délégation du CICR sur l'action médicale que le CICR poursuit dans ce pays en faveur des blessés afghans.

L'hôpital chirurgical du CICR à Peshawar — dont la capacité d'accueil avait dû être augmentée de 120 à 164 lits — a continué de recevoir de nombreux blessés (164 entrées enregistrées en septembre et 142 en octobre); en outre, 1325 consultations ambulatoires ont été données pendant ces deux mois.

Les équipes paramédicales du CICR ont également poursuivi leurs activités au centre pour paraplégiques de guerre et à l'atelier de fabrication de prothèses, annexés à l'hôpital. Formée par des spécialistes du CICR, l'équipe du personnel local est aujourd'hui en mesure de faire fonctionner elle-même ce centre, dont la remise au Croissant-Rouge pakistanais est prévue pour la fin de 1983.

Comme il n'existe dans cette région aucune structure médicale permettant d'accueillir cette catégorie de blessés particulièrement défavorisés que sont les paraplégiques et les tétraplégiques, il a été décidé d'agrandir le centre actuel jusqu'à la capacité globale d'environ 80 lits et d'y soigner également des paraplégiques pakistanais. Le gouvernement pakistanais mettra à disposition le terrain nécessaire pour un tel projet.

Indonésie/Timor-Est

En septembre et octobre, le programme d'assistance mis sur pied, conjointement avec la Croix-Rouge indonésienne, pour le second semestre de 1982, s'est poursuivi en faveur de la population déplacée sur l'île d'Atauro ainsi que dans 7 villages de l'île de Timor.

Le programme de réunions de familles du CICR continue également et huit personnes ont rejoint leur parenté au Portugal au cours du mois de septembre.

Du 29 octobre au 10 novembre, le chef de la délégation du CICR en Indonésie, une déléguée, un médecin et un spécialiste de la Division des secours se sont rendus à Timor-Est. Ils ont effectué une seconde série de visites aux personnes déplacées sur l'île d'Atauro et dans deux lieux de détention (dont un visité pour la première fois) sur l'île principale. Ces visites se sont déroulées selon les critères du CICR. Au cours de cette mission, le médecin et le spécialiste de la Division des secours du CICR ont procédé, en collaboration avec des responsables de la Société nationale, à une estimation de la situation médicale, alimentaire et logistique sur l'île principale et à Atauro.

Philippines

Pendant la première quinzaine d'octobre, deux délégués du CICR, MM. Olivier et Nicod, se sont rendus sur l'île de Mindanao, dans les provinces de Davao Sur et de Davao Norte, où une action alimentaire d'urgence en faveur des personnes déplacées a été mise en route en juillet dernier; le programme, établi en collaboration avec la Croix-Rouge des Philippines en raison des besoins constatés lors d'une précédente mission d'évaluation, a été élaboré pour la période de juillet à décembre 1982. Grâce à la création de centres nutritionnels, cette intervention permet d'apporter une assistance alimentaire aux catégories de personnes les plus vulnérables parmi la population déplacée (enfants en bas âge, femmes enceintes et allaitantes, personnes âgées).

Dans la province de Davao Norte, quelque 4000 personnes déplacées sont assistées dans 158 centres nutritionnels et, dans la province de Davao Sur, environ 3800 personnes reçoivent une aide similaire dans 27 centres. A Davao Norte, le CICR a engagé une nutritionniste et une infirmière. A Davao Sur, l'action d'assistance est supervisée par un technicien médical de la Croix-Rouge philippine et une infirmière des services sanitaires de la province. Les statistiques ont confirmé les résultats positifs de cette intervention: après un mois, les enfants ont enregistré des gains de poids allant de 0,5 à 1,5 kg.

Viet Nam

Le vice-ministre des Affaires étrangères du Viet Nam, M. Ha Van Lau, a rendu visite au CICR, le 7 octobre. Il a été reçu au siège du CICR, à Genève, par M. Alexandre Hay, président du CICR.

Lors de cette entrevue, les activités du CICR dans le cadre du conflit au Kampuchea et des questions concernant le Viet Nam ont été plus particulièrement discutées.

Thaïlande

A la fin de septembre, une mission d'évaluation a été effectuée par les délégués du CICR dans la zone frontière au nord-est d'Aranyaprathet (régions de Ban Sagnae, Ban Baranae, O-Bock, Chong Chom), où le CICR n'avait encore jamais eu accès et où se trouvent des milliers de civils cambodgiens réfugiés. Après cette mission, la question de l'évacuation en cas d'urgence des quelques 13 000 Kmers résidant au camp de Chong Chom/Osmak a été abordée avec les autorités thaïlandaises. Ces dernières ont donné leur accord pour que ces populations soient provisoirement évacuées sur sol thai, au cas où les conditions de sécurité viendraient à se dégrader.

Par ailleurs, le CICR a poursuivi ses efforts pour tenter de trouver une solution permettant l'évacuation d'un groupe particulièrement vulnérable, celui des « réfugiés vietnamiens de la terre ». C'est ainsi que, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les représentants des Missions permanentes d'une vingtaine de pays d'accueil potentiels ont été invités à participer, sous la présidence de M. A. Hay, président du CICR, à trois réunions successives (les 17 et 28 septembre, puis le 6 octobre), au siège du CICR, à Genève. Parallèlement, une réunion similaire se tenait, au siège de la délégation du CICR de Bangkok, avec les représentants en Thaïlande des mêmes Etats. Lors de la visite à Genève, le 12 octobre, d'une délégation thaïlandaise de haut niveau, conduite par le Squadron Leader Pramong Soonsiri, secrétaire général du « National Security Council », le président Hay a informé son interlocuteur des dernières démarches entreprises et de l'espoir du CICR d'aboutir à une solution prochainement.

De plus, le CICR a poursuivi sa tâche de protection (visite et enregistrement des détenus) dans les lieux de détention près de la frontière, en particulier à Phnom Chat, Nong Chan et Samet ainsi qu'à la prison militaire d'Aranyaprathet.

Moyen-Orient

Conflit Irak/Iran

Mission du directeur des Activités opérationnelles

Afin de rencontrer les autorités des deux pays en conflit et tenter de résoudre les difficultés que rencontrent les délégués du CICR dans leur travail, M. J. P. Hocké, directeur des Activités opérationnelles au CICR, s'est rendu à Téhéran, du 16 au 23 octobre, et à Bagdad, du 28 octobre au 3 novembre.

En Iran, M. Hocké s'est entretenu avec le président de la République islamique, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, et le président du Parlement islamique, l'hodjatoleslam Rafsandjani, ainsi qu'avec le commandant en chef des forces armées, le ministre des Affaires étrangères, le chef du deuxième bureau de l'Intelligence militaire, et le président du Croissant-Rouge iranien.

En Irak, M. Hocké a également rencontré les autorités gouvernementales et il a été reçu par le président de la République, M. Saddam Hussein; il s'est aussi entretenu avec le ministre des Affaires étrangères et il a eu une séance de travail approfondie avec le Comité permanent pour les victimes de la guerre.

Tant à Téhéran qu'à Bagdad, M. Hocké a reçu l'assurance que les deux Etats entendaient respecter toutes les clauses des Conventions de Genève.

Distributions de secours en Iran

Après la mission d'évaluation effectuée en août chez les Kurdes irakiens de Ziveh (Azerbaïdjan), deux délégués du CICR y ont acheminé vingt tonnes de vêtements chauds et 150 kilos de multivitamines; le transport a été fait par camions, du 22 au 26 octobre.

Visites aux prisonniers de guerre en Irak

Les délégués du CICR à Bagdad ont effectué leurs visites mensuelles aux camps de prisonniers de guerre à Mossoul, Ramadi et Anbar.

Kuwait et Bahrein

Le délégué régional du CICR pour la Péninsule arabe s'est rendu en mission au Kuwait et à Bahrein, du 5 au 11 septembre. Il y a rencontré les représentants de différents ministères, ainsi que les dirigeants des Sociétés nationales du Croissant-Rouge. Dans les deux pays, les discus-

sions ont essentiellement porté sur les problèmes que le conflit entre l'Irak et l'Iran crée dans la région.

Liban

Au cours des mois de septembre et d'octobre, la situation générale ne s'est guère améliorée au Liban. Elle fut dominée par la présence de diverses forces armées étrangères. Des massacres ont été perpétrés dans des camps de réfugiés. Le président de la République libanaise a été assassiné. C'est au milieu de ces événements que le CICR a poursuivi ses activités de protection et d'assistance.

Protection

Aussitôt que les massacres dans les camps de Sabra et Chatila furent connus, le CICR a réagi vivement. Le 18 septembre, il a lancé un appel à la communauté internationale pour faire cesser ces tueries et assurer le simple droit à la vie des populations palestiniennes; parallèlement, le CICR a rappelé aux autorités occupantes qu'il leur incombe de rétablir et assurer l'ordre et la vie publics, en vertu du Règlement annexé à la IV^e Convention de la Haye du 18 octobre 1907, comme de la IV^e Convention de Genève.

Sur le terrain, les délégués sont intervenus pratiquement le plus rapidement possible. Le 17 septembre, ils ont transféré vers divers hôpitaux de la capitale les cas les plus graves en provenance des hôpitaux Gaza et Akka, situés dans la zone des massacres. Le lendemain, ces deux hôpitaux étaient complètement évacués. Du fait de la surpopulation des hôpitaux de Beyrouth et de l'état d'insécurité générale, le CICR a pris sous son contrôle et sa protection les hôpitaux Gaza, Lahoud et Najar pendant la période d'urgence. Près de 300 personnes, qui avaient cherché refuge à la délégation du CICR, ont été hébergées provisoirement sous sa protection.

Dès que la situation l'a permis, le CICR a organisé et participé à l'identification et à l'inhumation des victimes du massacre. Le personnel médical basé dans les autres régions du pays est venu à Beyrouth pour apporter son aide. Cette première phase d'urgence passée, le CICR a continué à visiter les camps quotidiennement, afin d'apporter une présence aux populations; une permanence a été assurée de manière continue dans les hôpitaux Akka et Gaza jusqu'au 11 et 13 octobre, respectivement.

Dès la mi-septembre et tout au long du mois d'octobre, des incidents parfois meurtriers dans les camps au sud du pays ont également amené

les délégués à y effectuer des tournées régulières, jour et nuit, afin d'assurer une présence du CICR auprès des populations.

D'autre part, le CICR a déployé une importante activité en faveur des différentes catégories de prisonniers de guerre, tant aux mains des Israéliens que des Syriens et des Palestiniens.

Le camp d'Insar, près de Nabatieh (Sud-Liban), où sont regroupés des captifs palestiniens, libanais et étrangers, a été l'objet de visites quotidiennes, au cours desquelles les délégués du CICR enregistraient les noms des détenus et s'entretenaient sans témoin avec eux. A la fin d'octobre, quelque 8300 prisonniers avaient été enregistrés, et près de 2300 d'entre eux avaient été libérés sous les auspices du CICR. Le CICR a également participé à l'organisation de la libération et du rapatriement des prisonniers d'origine étrangère: 69 Nord-Yéménites ont été transférés d'Insar à l'aéroport de Beyrouth par les soins du CICR, le 21 octobre, pour être rapatriés, et, quelques jours plus tard, 17 Sud-Yéménites ont suivi le même chemin. D'autres étrangers devront bénéficier dans un futur proche d'une libération et d'un rapatriement selon le même schéma.

Le CICR est intervenu auprès des autorités israéliennes à plusieurs reprises pour demander que des mesures soient prises afin de rendre le camp d'Insar habitable pendant l'hiver.

En *Israël* même, le CICR a été autorisé à visiter, à la fin du mois de septembre, sept femmes arrêtées au Liban; quatre d'entre elles ont été libérées peu après. Un détenu palestinien a été vu en Israël à deux reprises au cours des mois de septembre et octobre.

Les prisonniers de guerre syriens au nombre d'environ 300 ont été visités par deux fois par les délégués du CICR à Tel-Aviv, les 21 et 22 septembre puis le 25 octobre; les délégués leur ont distribué des livres. Neuf Syriens blessés ont également été visités par le CICR le 6 octobre et l'un d'entre eux a été rapatrié une semaine plus tard, sous les auspices du CICR.

En *Syrie*, les trois prisonniers de guerre israéliens, qui avaient été enregistrés en août, ont été visités par le CICR le 26 septembre, et une nouvelle fois le 16 octobre. Des paquets et des messages familiaux ont été échangés à cette occasion.

Enfin, deux délégués et un médecin du CICR ont vu, le 31 octobre, sans toutefois pouvoir s'entretenir sans témoin avec eux, six Israéliens prisonniers des Palestiniens. Les captifs ont reçu eux aussi des paquets et des messages familiaux.

Afin de passer en revue les diverses questions relatives à la protection, le délégué général du CICR pour le Moyen-Orient a effectué une mission

dans la région, séjournant d'abord à Damas, puis à Beyrouth, entre les 3 et 11 octobre.

Assistance

Pendant les mois de septembre et octobre, les activités d'assistance du CICR se sont quelque peu ralenties, car le nombre des personnes nécessitant des secours a diminué petit à petit. Au cours des mois de septembre et octobre, quelque 26 000 familles ont encore reçu des rations alimentaires; 27 000 couvertures ont été distribuées en septembre et 22 640 en octobre, en prévision de l'hiver. Les personnes les plus démunies, notamment des personnes déplacées, se trouvent à Beyrouth et dans le Sud-Liban.

Le pont aérien entre Larnaca et Tel-Aviv et Damas a cessé de fonctionner à mi-septembre. Un total de 60 vols a été effectué depuis mi-juin, au cours desquels 1009 tonnes de secours ont été transportées.

Le chef de la Division des secours du CICR a séjourné au Liban, du 28 septembre au 12 octobre, dans le but de réévaluer le programme d'assistance. Ses conclusions ont été dans le sens d'une diminution progressive des secours à distribuer. Les bases logistiques de Damas et Larnaca ont progressivement réduit leurs activités. Le bateau « Flora », prêté au CICR par la Croix-Rouge allemande en République fédérale d'Allemagne, a, pour sa part, été très actif pendant toute la période.

Exception faite de l'intense activité déployée en rapport avec les massacres de Sabra et Chatila, le travail sur le plan médical a considérablement décliné. Toutefois, les combats sporadiques qui ont éclaté ici et là ont amené les délégués du CICR à effectuer des missions d'évaluation et à distribuer des assortiments médicaux aux dispensaires, à Kfarmatta notamment. A Beyrouth, l'équipe médicale du CICR a visité régulièrement les hôpitaux Akka et Gaza au cours du mois d'octobre, tandis que, dans le nord, les délégués ont visité deux centres de soins et distribué 500 kilos de médicaments aux dispensaires et à l'hôpital de Tripoli.

Israël et territoires occupés

Outre les activités en relation avec le conflit du Liban, la délégation du CICR en Israël a poursuivi ses tâches traditionnelles. Au cours des mois de septembre et d'octobre, les délégués basés à Jérusalem ont visité 184 détenus sous interrogatoire, dont 100 pour la première fois; ceux de Gaza en ont vu 232, dont 101 pour la première fois.

La 49^e série de visites de prisons a été faite dans les prisons de Ramallah, Beer Sheva, Beit Maatsar, Ashkelon et Tulkarem. Les prisons

de Naplouse et d'Hébron ont fait l'objet de visites intermédiaires. Les prisons de Damoun, Kishon, Kfar Yona, ainsi que le poste de police de Bethléem ont également été visités. La prison militaire de Fara et les baraquements de Ramallah ont aussi fait l'objet de visites.

Trois personnes ont été transférées de la Cisjordanie en Jordanie sous les auspices du CICR.

Sur le plan de la diffusion, les gardiens de la prison de Kfar Saba ont entendu un cours, donné par les délégués à leur intention, sur les principes du droit humanitaire.

Jordanie

Les activités de protection suivent leur cours. La huitième série de visites aux lieux de détention, civils ou militaires, a débuté le 6 septembre. Au 31 octobre, les prisons d'Irbid, Zerka (militaire et civile) et Madaba avaient été visitées. Un total de 473 détenus a été vus, dont 66 en entretien sans témoin.

Parallèlement, des visites sont effectuées sur un rythme régulier au « General Intelligence Department » et au « Military Intelligence Department ».

Europe — Pologne

Les activités de protection et d'assistance ont continué en Pologne pendant les mois de septembre et octobre.

Plusieurs centres d'internement ont été rouverts par les autorités en septembre, à la suite des événements du 31 août et de la nouvelle vague d'arrestations qui suivit. Les autorités polonaises ont notifié au CICR l'existence de 14 centres, auxquels les délégués du CICR ont accès.

Commencée en juin, la troisième série de visites aux personnes internées en vertu de la loi martiale du 12 décembre 1981, a été poursuivie. De juin à la fin d'octobre, les délégués du CICR ont visité 18 centres d'internement, dont certains ont été vus pour la quatrième fois.

Dans le domaine des secours, le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ont continué leur appui aux programmes de la Croix-Rouge polonaise, en particulier les programmes d'assistance aux hôpitaux, qui sont approvisionnés en sang et qui reçoivent des « unités » standard d'équipement médical et des médicaments.

En outre, en septembre, des secours non-médicaux (38,5 tonnes, d'une valeur de 650 000 francs suisses approximativement) ont été transportés en Pologne.